LE FIL d'Aniane

LE BULLETIN D'INFORMATION de la commune…

Dossier

HISTOIRES d'eau

n° 12
FEV.
2015

Cité de Saint-Benoît Aniane

www.ville-aniane.com

n° 12
FÉV.
2015

Edito 02

Vie municipale 03
Le plan local d'urbanisme
La rénovation des rues phase 1
L'action sociale à la loupe

Enfance & Jeunesse 10
Rythmes scolaires,
la réforme appliquée
Le conseil municipal des jeunes
version 2
Les restaurants scolaires
en sourdine

Dossier 14
Histoires d'eau

Vie d'ici 18
Arts de vivre
La bibliothèque, sa vie, son œuvre
Les Pénitents à cœur ouvert
Pré-de-la-Ville, un projet sans complexe

Etat civil 23

Directeur de la publication
Philippe Salasc

Rédactrice en chef
Christine Tissot

Mise en pages et couv.
Karine Texier

Photos
Service Communication & Culture, Fotolia, Brigitte Hamey, Daniel Kuentz,
J.- J. Gonin, DR.

Impression
Impact Imprimerie
Saint-Gély-du-Fesc

Dépôt légal
Février 2015
Mairie d'Aniane
Place de l'Hôtel de Ville
34150 Aniane
Tél : 04 67 57 01 40
accueil.aniane@gmail.com
www.ville-aniane.com

Edito

Philippe Salasc

« La tolérance n'a jamais excité de guerre civile
***L'intolérance a couvert la terre de carnage »* – Voltaire**

Jamais Voltaire n'a été autant cité qu'au lendemain de l'attentat contre les collaborateurs de *Charlie Hebdo*. Cette phrase extraite de son *Traité de la tolérance* a réuni, dans la même conscience et le même recueillement, tous ceux qui sont descendus dans la rue – en France et ailleurs – pour réaffirmer leur attachement aux valeurs d'un siècle qui oppose à jamais ses Lumières à toute forme d'obscurantisme.

La tolérance, la liberté d'expression, la laïcité, figurent parmi les fondamentaux de notre République. Ils constituent le ciment d'une vie « citoyenne » qui doit s'appréhender dès le plus jeune âge.
Ainsi, la place que nous accordons à l'Enfance et à la Jeunesse est un engagement de longue date essentiel pour l'avenir. Il se traduit, notamment avec la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, par la création de structures dédiées, toutes réfléchies pour être des espaces d'éducation, de pédagogie, de citoyenneté et d'apprentissage à la vie politique au sens le plus noble.

Pour sa part, l'action culturelle que nous développons avec le concours de partenaires institutionnels ou associatifs vise à répondre au besoin manifeste exprimé en ce début d'année d'un art de vivre ensemble plus au cœur de l'humain.

Bonne année 2015

A présent, débutent chez nous des opérations qui concrétisent de longues études de préparation et de concertation : la requalification des rues, la déviation, la restauration de la charpente des Pénitents. Sans parler de l'interconnexion de l'eau à venir entre Aniane et Gignac.
Pour être financés sans compromettre notre capacité d'endettement et afin de poursuivre les projets nécessaires au développement de notre commune, ces investissements s'accompagnent d'un certain nombre de cessions, comme celle de l'ancienne gendarmerie prochainement.
La vente de la Bergerie à la Communauté de Communes répond quant à elle à un double objectif : celui de conserver ce patrimoine dans le domaine public et de permettre à Aniane d'en rester co-propriétaire en tant que membre de la CCVH.

Plan local d'urbanisme

Qui peut le PLU peut le PADD

Le conseil municipal a décidé en séance du 5 novembre 2014 de doter Aniane d'un Plan local d'urbanisme répondant aux spécificités du territoire communal. Un objectif : dessiner la commune de demain. Un délai pour remettre sa copie : 1er semestre 2017.

© Brigitte Hamey

DANS LA CONTINUITÉ DU POS MAIS EN PLUS AMBITIEUX

Un Plan d'occupation des sols (POS), Aniane en a un depuis 1993. Cependant, au regard des évolutions législatives intervenues depuis en matière d'urbanisme, le conseil municipal a décidé de doter la commune d'un plan institué en 2000 pour remplacer le précédent : le Plan local d'urbanisme. Plus ambitieux que le POS, le PLU est un document opérationnel qui inclut le projet global d'aménagement de la commune dans une perspective de développement durable : le PADD (voir page 5).

UNE ÉLABORATION PAR ÉTAPES

Pour élaborer un PLU, il faut d'abord réaliser un diagnostic de l'existant, mission confiée à un bureau d'études : compter 6 mois de diagnostic. Il faut ensuite élaborer le Projet d'aménagement et de développement durable – le fameux PADD – et, parallèlement, faire une évaluation environnementale, mission confiée elle aussi à un cabinet d'études spécialisé. Sont associées à ces études : la chambre d'agriculture de l'Hérault et la chambre de commerce et d'industrie, en charge l'une et l'autre d'étudier, dans leur domaine respectif, les possibilités de développement.
Pendant toute la durée de cette première phase – soit environ 14 mois –, des réunions publiques par thèmes seront organisées pour recueillir les observations de la population sur divers sujets : logement, transports, tourisme, activités de développement, etc.
Viendra ensuite une présentation du projet en conseil municipal et débat. *« C'est ce débat, sans vote, qui officialise le PADD »*, expliquent de concert l'adjoint à l'Urbanisme et la déléguée au Patrimoine historique et à l'Aménagement de l'espace.

© Brigitte Hamey

© Brigitte Hamey

LE DÉCOUPAGE DE LA COMMUNE EN ZONES

Deuxième étape : l'élaboration du PLU, et en tout premier lieu un zonage, c'est-à-dire le découpage de la commune en zones – naturelles, économiques, urbanisées ou agricoles – pour déterminer celles à protéger ou à développer. Ce découpage permettra de définir les règles d'urbanisme applicables à chaque zone, comme la hauteur maximale de construction, par exemple, ou la surface au sol.
Suivra une phase de consultation du public et des partenaires institutionnels (communes voisines, Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, département, chambre d'agriculture, chambre du commerce et d'industrie) et enfin la rédaction d'un OAP (Orientation d'aménagement et de programmation). Ce document constitutif du dossier PLU formalise la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou secteurs de son territoire. Cet OAP fera l'objet de deux réunions publiques animées par les élus accompagnés des bureaux d'études.
En tout, cette deuxième étape demandera 6 à 8 mois pour être bouclée.

RÉDACTION, VOTE, ACTION !

Viendra ensuite la rédaction du rapport de présentation du projet PLU suivie d'une enquête publique pour recueillir les remarques de la population et, en parallèle, le recueil des avis des partenaires publics associés : la préfecture, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le département, le service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP). Prévoir 6 à 8 mois pour cette séquence.
Enfin le PLU sera rendu exécutoire après vote en conseil municipal.

Aniane est-elle la seule commune à être concernée aujourd'hui par un PLU ? *« Oh non*, assure Jean-Pierre Bouvier, *il y en a beaucoup d'autres, mais toutes n'ont pas décidé de se doter de ce plan. De sorte qu'à défaut, ce sont les règles nationales d'urbanisme qui seront appliquées chez elles, avec pour conséquence qu'elles perdront leur capacité d'intervention sur leur propre territoire. »* C'est ce qui peut nous attendre si jamais nous ne respections pas le délai d'achèvement de notre PLU pour le premier semestre 2017. Nous avons 24 mois devant nous, et il n'y a pas de temps à perdre ●

« Nous avons 24 mois devant nous, pas plus »

© Brigitte Hamey

Le PADD c'est quoi ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est le cadre de référence et de cohérence pour toutes les actions d'aménagement que la commune engage. Il exprime les objectifs de la municipalité en matière d'aménagement et d'urbanisme, qu'il s'agisse d'habitat et de mixité sociale, de transports, de déplacements, d'environnement ou encore de préservation des espaces naturels.

Une concertation publique est ouverte

Un registre destiné à recevoir les observations du public relatives à l'élaboration du PLU est mis à disposition à l'accueil de la mairie depuis le 17 novembre et pour toute la durée d'élaboration du PLU.
Il s'adresse à l'ensemble des citoyens, propriétaires fonciers ou pas, concernés par l'évolution de l'urbanisme de la commune.

EN **bref**

QUESTION/ RÉPONSES

« Je possède un terrain situé actuellement en zone non constructible. Cela va-t-il changer avec le nouveau PLU ? »
Si ce terrain est dans un secteur naturel tel que forêt ou garrigue, le changement est improbable voire impossible.
S'il se trouve en bordure d'un secteur actuellement urbanisé et hors zone de protection naturelle, il y aura des possibilités de modification du zonage.

L'URBAIN, OUI MAIS PAS TROP

D'autres secteurs pourraient être ouverts à l'urbanisation mais dans des conditions limitées : la municipalité ne souhaite pas « étaler » outre mesure l'urbanisation actuelle.

Rénovation des rues
c'est parti pour la phase 1

Présentés en réunion publique en novembre dernier, puis aux riverains fin janvier, les travaux de rénovation des rues Porte de Saint-Guilhem et Porte Saint-Jean sont lancés ce mois-ci. Etat des lieux et perspectives.

Il fallait attendre les subventions des partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, Agence de l'Eau…) pour commencer de réaliser concrètement la première phase d'un projet réfléchi depuis 2010 et portant au total sur près de 4 500 m² de surface au cœur du centre ancien d'Aniane. Vu son envergure, ce projet a fait l'objet d'une planification en trois phases. La première qui est lancée à présent concerne les rues Porte de Saint-Guilhem et Porte Saint-Jean ainsi que la place de la Mairie. Sa maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault avec pour mission de définir les conditions administratives et techniques selon lesquelles l'ouvrage sera étudié et réalisé, et d'assurer la gestion financière de l'opération. Le tout sous validation permanente de la commune. La maîtrise d'œuvre est assurée par une équipe regroupant un bureau d'études techniques (SERI à Montpellier), la société ART Paysagistes implantée à Aniane et le cabinet d'architecture EUPALINOS (à Montpellier).

CE QUI VA CHANGER

Le renouvellement de l'éclairage public et l'enfouissement des traversées électriques ont d'ores et déjà été réalisés cet été avec le concours d'Hérault Energies. Restent au programme : la réfection complète des réseaux d'eau potable et d'assainissement ; la réinstallation/modernisation des traversées téléphoniques ; la réfection des revêtements de sol en béton désactivé et calade (lignes de pavés en pierre) avec un caniveau central en pierre, ce qui limitera considérablement les infiltrations d'eau au ras des portes d'entrées. Le pavage de la place de la Mairie, couplé à un aménagement facilitant son accès est également prévu. Ainsi que la réfection des trottoirs induisant probablement une démarche à entreprendre en concertation avec les propriétaires riverains pour harmoniser les seuils. Viendront ensuite des aménagements d'embellissement avec la plantation d'arbres, la création d'espaces verts, le remplacement de la fontaine actuelle de la rue de la Tour par une fontaine du même type que celles existant dans le village.

GÊNER LE MOINS POSSIBLE

Sécurité, stationnement, fermeture éventuelles de magasin, interruption de service, nuisances au quotidien… Il est légitime que l'ensemble de la population et singulièrement les riverains concernés se préoccupent de l'impact des travaux en cours. Bien qu'il soit intégré qu'aucune interruption de service ne vienne troubler leur quotidien, il est clair qu'il ne peut pas y avoir de travaux sans nuisances, restons réalistes. C'est au nom de ce réalisme que des réunions de chantier régulières permettront de prendre en compte les problèmes particuliers, et de supporter le mieux possible un mal pour un bien ●

Fontaine située à l'intersection de la rue de la Tour.

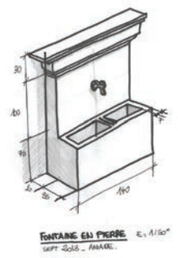

Remplacement de la fontaine actuelle par une fontaine en pierre du même type que celles existant dans le village.

Autres travaux à venir

• A la chapelle des Pénitents.
Annoncés eux aussi depuis longtemps, les travaux de mise hors d'eau et de consolidation de l'édifice sont programmés pour 2015 sans compromettre la reprise des fouilles (lire en page 21). La dépense totale (évaluée à 300 000 € HT) est cofinancée par l'Etat, la région et le département. L'apport de la commune est de 145 000 €.

• A l'école maternelle.
Une partie de la toiture (152 m²) couvrant l'actuelle salle de motricité doit être refaite. Des infiltrations importantes sont en effet constatées lors d'épisodes pluvieux exceptionnels comme ceux de cet automne. Les travaux ont été confiés à une entreprise montpelliéraine pour un montant de 9 667,20 € TTC . Cette dépense était inscrite au budget 2014 de la commune. Elle est reprise en « reste à réaliser » sur 2015.

EN bref

PIÉTONNE OU PAS

L'idée séduisait de rendre piétonne la principale rue commerçante du village. Le choix a été fait, dans un premier temps, de réguler une circulation mixte par des plots à baisser ou relever en fonction des besoins des riverains proches ou non et des livraisons aux commerçants.

DES CLOUS !

Après son inventaire des points patrimoniaux remarquables, la commission Patrimoine planche sur leur signalisation par des clous au sol et l'édition d'itinéraires et fiches d'informations destinés aux habitants et gens de passage.

57 %

C'est exactement la part des subventions accordées par les co-financeurs institutionnels de l'opération « Requalification des rues phase 1 » d'un montant prévisionnel de 420 000 € TTC.

La déviation, enfin !

Une enquête publique est un préalable obligatoire à la déclaration d'utilité publique (DUP) d'opérations nécessitant l'acquisition de terrains : c'est le cas de la déviation d'Aniane. Après l'enquête lancée début 2013, deux recours ont été déposés par des propriétaires, puis rejetés par le tribunal administratif au terme d'un an de procédure. Ainsi, après l'appel d'offres réalisé en ce début d'année et le marché d'entreprise signé, les travaux de la première tranche de la déviation démarre enfin. *« Ils concernent l'entrée du village depuis Gignac à hauteur des établissements Salles jusqu'au premier rond-point desservant la zone d'activités des Treilles. Ils devraient être achevés fin juillet »* précise Manuel Diaz, conseiller général. Rappelons qu'ils sont entièrement financés par le Conseil général, maître d'ouvrage, lequel porte : *« 72 % des investissements sur le département, qu'il s'agisse de routes, de collèges, de casernes de pompiers, de la petite enfance, du handicap ou de halles au sport. »* ●

L'action sociale à la loupe

© Brian Jackson

Un premier bilan dressé en fin d'année 2014 en conseil municipal recense les évolutions en hausse des actions menées par le Centre communal d'action sociale. Premier constat et orientations pour 2015 avec le lancement d'une Analyse des besoins sociaux en concertation avec les communes du territoire.

La crise est là, chez nous comme ailleurs. L'augmentation notable de la fréquentation du Centre communal d'action sociale en témoigne. *« Vingt personnes sont reçues en moyenne par semaine dans ce service sur quatre jours et demi »*, relève l'adjointe aux Affaires sociales. Et un fait nouveau se confirme : *« En plus des personnes seules en difficultés financières et sociales, nous accueillons de plus en plus de jeunes de moins de 25 ans sans ressource ni logement. »* Pour 2015, l'option est de réfléchir à de nouvelles aides en faveur des plus démunis et notamment des jeunes en s'appuyant sur des partenariats déjà confortés et sur la mise en place d'une analyse des besoins sociaux, en partenariats avec plusieurs communes du territoire.

ANTICIPER LES BESOINS À VENIR

Une Analyse des besoins sociaux (ABS) est nécessaire pour adapter l'offre du CCAS aux besoins réels de l'ensemble de la population.
Aniane, Gignac, Saint-Bauzille, Saint-Pargoire, Tressan, Montarnaud, Puéchabon, Vendémian et Arboras ont décidé de mutualiser leurs moyens pour dresser un portrait social, économique et démographique de leur territoire. Objectif : définir des axes d'amélioration, anticiper les évolutions futures, positionner chaque CCAS au cœur de son rôle d'animation de l'action sociale locale. L'enjeu est important puisqu'il s'agit d'être en capacité de répondre à des besoins non satisfaits et d'identifier ceux à venir. Dans le courant du premier semestre 2015, un questionnaire indispensable à cette étude sera diffusé à l'ensemble de la population ●

Le Secours populaire d'abord solidaire

Faire vivre la solidarité : voilà la mission que s'est fixée le Secours populaire français depuis sa création au sortir de la Seconde Guerre mondiale. L'antenne située à Saint-André-de-Sangonis la décline à deux pas de chez nous en proposant une permanence d'accueil, d'aide et d'accompagnement aux personnes plus que jamais nécessaire. C'est un lieu ouvert à tous pour faire un don ou du bénévolat. On y trouvera aussi une boutique pour réaliser des achats solidaires à petits prix en vêtements, jouets, livres ou maroquinerie. Une épicerie est réservée aux personnes seules ou en couple et aux familles sous conditions de ressources.
Pour renforcer cette solidarité de proximité, l'association lance un appel aux producteurs de fruits et légumes qui feraient don de leurs invendus. Elle propose qu'une aide à la récolte soit organisée avec un partage de la cueillette.
L'idée a déjà été prise à la racine par un producteur de fruits et légumes d'Aniane. A suivre ●
Plus d'infos : 04 67 57 56 60. Mail : saint.andre@spf34.org

La parole à l'opposition

Merci aux électeurs qui nous ont fait confiance. Nous les représentons de notre mieux dans les conseils municipaux et dans les conseils communautaires.
L'espace qui nous est alloué étant restreint pour maintes raisons, nous développerons des points qui nous tiennent à cœur dans le journal de l'opposition.
Nous restons à votre écoute et à votre entière disposition.
Avec toute notre sympathie.
Les élus de la liste Tous pour Aniane.

BON À SAVOIR

• Le détecteur de fumée obligatoire

A compter du 8 mars prochain tous les logements d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé (conforme à la norme européenne EN 14604 et certifié NF). Son installation incombe au propriétaire, occupant ou loueur. Le locataire devra veiller au bon fonctionnement du dispositif et assurer son renouvellement si besoin, sauf s'il occupe un meublé, un logement saisonnier ou de fonction. Dans ces cas-là, le propriétaire devra assurer l'entretien du ou des détecteurs installés dans son logement.

• Portage de repas à domicile

Depuis novembre 2014 ils sont assurés par Les Halles Solanid de Lodève. qui dessert une vingtaine de personnes à Aniane. Les repas sont livrés les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour couvrir tous les besoins de la semaine. Au menu : produits frais de saison, plats équilibrés faits maison adaptés à tous types de régimes. Le CCAS peut contribuer au financement de ce service ouvert à tous, sous conditions de ressources. Renseignements au CCAS. Tél : 04 67 57 63 41.

Les rendez-vous de l'emploi

Organisés par Pôle emploi et douze autres partenaires dont le Conseil général et la CCVH, les rendez-vous de l'emploi en pays Cœur d'Hérault se déroulent le jeudi 12 mars de 8 h 30 à 13 h au Complexe sportif Raymond Boisset de Saint-André-de-Sangonis. Ils s'adressent aux recruteurs de tous secteurs et aux demandeurs d'emploi ou en recherche d'informations sur les métiers, les formations, la création et la reprise d'activité. Inscrivez-vous à l'accueil de la mairie. En savoir plus : 04 67 88 24 13. www.emploi-cœur-herault.fr

DON DU SANG

35 volontaires ont donné leur sang lors de la collecte organisée par l'Etablissement français du sang à la Salle des Fêtes début décembre. Ces dons permettent de faire face aux demandes des hôpitaux et cliniques de la région : soins aux malades, aux opérés aux accidentés de la route (en hausse cette année). Selon l'EFS, les besoins ne cessent d'augmenter sur le territoire national, avec 10 000 dons nécessaires chaque jour.
Prochaine collecte à la Salle des Fêtes le 25 février de 15 h à 19 h 30

THÉ DANSANT du 3e âge

Organisé par le CCAS et la municipalité le thé dansant de fin d'année offert aux séniors à rassemblé 120 personnes dont 9 jeunes élus du CMJ.
A l'honneur Pierre Escobar 103 ans !

Humeur

« Les cochons ne sont pas tous dans la forêt »

Beaucoup de gens se plaignent du manque de civisme qui se manifeste dans nos rues. Il suffirait pourtant de respecter quelques règles simples qui nous concernent tous : sortir les poubelles en temps et en heure, les rentrer après le ramassage, ne pas laisser de sacs au coin des rues à la merci des animaux errants, surveiller ou tenir son chien en laisse et ramasser ses crottes dans les sacs à disposition. Vivons en bonne intelligence sans besoin de recourir à la répression. Aimons notre village qui le mérite bien. Balayons devant notre porte.
Andrée Molina, déléguée aux Infrastructures routières et dépendances - Cœur du village.

Rythmes scolaires, la réforme appliquée

© Halfpoint

En vigueur depuis la rentrée 2014, la réforme des rythmes scolaires a entraîné une organisation nouvelle des temps d'enseignement et d'accueil des enfants. Elle a surtout mobilisé tous les acteurs du secteur Enfance & Jeunesse pour concilier le fond et la forme d'une obligation légale et le mode de vie des familles.

Cette réforme des rythmes scolaires a tellement provoqué d'inquiétude et de réticences qu'on en oublierait presque sa raison d'être. A l'origine, un constat : l'installation en 2008 de la semaine à 4 jours de classe au lieu de 4 jours et demi n'était pas une bonne idée du tout. Les écoliers français avaient une semaine particulièrement condensée avec 4 jours d'école contre 5 à 6 pour la plupart de leurs copains européens, soit 144 jours par an contre 187 en moyenne. Pour autant, leur programme scolaire était tout aussi chargé. Grosse fatigue !

L'OBLIGATION DE REVOIR SA COPIE

Pour mettre fin à cette spécificité nationale défavorable à la réussite scolaire (d'après les spécialistes des effets du temps sur l'organisme) et pour assurer un plus grand respect des rythmes d'apprentissage et de repos de l'enfant, il a fallu revoir la copie. A savoir : répartir le travail scolaire sur davantage de jours, alléger les heures de classes, programmer des séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. D'où le retour à la semaine de 4 jours et demi avec le mercredi matin scolarisé.

Voilà pour le temps scolaire. Et pour le reste ?

La réorganisation générée par la réforme nécessitait aussi de prendre en compte les temps familiaux, sociaux, associatifs et de loisirs qui composent les 24 heures de l'enfant. Cette approche globale s'est faite en concertation avec les membres du Comité consultatif Enfance & jeunesse : parents, enseignants, élus, associations, personnel du service Enfance & Jeunesse. Déjà saisi du sujet depuis la promulgation du décret de réforme début 2013, le CCEJ a opéré un premier choix : celui de penser la réforme dans le cadre d'un projet éducatif de territoire. *« Tout ce qui a été réfléchi, validé par les conseils d'écoles et mis en place pour la rentrée se réfère à ce projet,* explique Bastien Noël, adjoint à l'Education. *Un choix déterminant qui nous a permis d'avoir une vision globale éducative et de ne pas nous cantonner à celle purement organisationnelle de la réforme.»*

Avoir une vision globale éducative

UN ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES À LA PLACE DES ANCIENNES GARDERIES

« L'objectif premier a été de trouver un mode de garde alternatif pour l'heure d'enseignement quotidienne libérée », poursuit-il. La création d'un accueil de loisirs périscolaires (ALP) en lieu et place des anciennes garderies traduit l'engagement de la commune à faire vivre – parallèlement aux espaces dédiés à l'enseignement – de vrais lieux d'éducation. L'ALP permet désormais de proposer aux enfants un accueil périscolaire de qualité sur tous les temps de la journée : le matin dès 7 h 30, le midi de 11 h 45 à 13 h 35, l'après-midi de 16 h à 17 h et le soir de 17 h à 18 h. Ce dispositif, qui demande un meilleur taux d'encadrement et un meilleur niveau de qualification, est encadré par une vingtaine d'animateurs, et a nécessité le renfort de trois vacataires diplômés. Quinze associations à vocation culturelle et sportive subventionnées par la mairie y participent de façon ponctuelle ou régulière pour enrichir les activités proposées.

« Nous avions d'autres engagements, rappelle Bastien Noël. *Nous voulions harmoniser les tarifs des prestations périscolaires et les indexer sur le quotient familial. Nous voulions aussi que les familles obligées de mettre leurs enfants en garderie le matin et le soir, et pour qui cet accueil représentait déjà un coût, ne payent pas plus avec cette réforme. Nous souhaitions enfin que le coût de revient de l'heure supplémentaire créée de 16 h à 17 h reste compris entre 50 et 90 centimes. Sur ce point l'objectif est atteint puisqu'il s'élève en moyenne à 70 centimes. »*

Ainsi, une famille qui met ses enfants du matin au soir en ALP paie aujourd'hui 5,95 € en moyenne contre 7,15 € les années précédentes, alors qu'il y a une heure d'accueil supplémentaire. Depuis la rentrée 2014, la mairie a facturé aux familles en moyenne 38,11€/mois/enfant contre 38,50 € auparavant.

Quant à la municipalité, *« elle s'y retrouve pour l'instant,* assure Bastien Noël. *Le surcoût de cette réforme devrait s'élever à 50 000 €/an environ, mais la CAF financera plus de 30 000 € et le reste sera compensé presque intégralement par le fonds d'amorçage de l'Etat au moins pendant deux ans. »*

© enterphoto

UN PREMIER BILAN POSITIF, MAIS…

L'enquête de satisfaction lancée début janvier auprès des parents, des enfants, des enseignants, des animateurs et des associations a été rendue publique lors de la réunion du 23 janvier. Des horaires plutôt bien séquencés, des activités variées, une organisation générale très appréciée, un meilleur passage de témoin entre le personnel scolaire, les enseignants et le personnel technique… Le bilan est globalement très positif (89 % de satisfaction). Si plusieurs pistes sont à améliorer, restent deux points faibles : la communication des activités aux parents et les modalités de réservation. D'ores et déjà, un affichage régulier est prévu aux écoles ainsi que la publication de ces activités sur le site d'Aniane. Un logiciel de réservation et de paiement en ligne est prévu pour le premier trimestre 2015 ●

REPÈRES

L'AIDE DE LA CAF

Elle est forfaitaire. Elle se calcule de la façon suivante : 0,50 € multiplié par le nombre d'heures d'activités périscolaires réalisées par enfant. Pour en bénéficier, il faut remplir des conditions fixées par l'Etat et la CAF en termes d'encadrement de projet éducatif territorial.

35 % À 40 %

C'est en moyenne le pourcentage des enfants qui fréquentent les ALP de 16 h à 17 h. Pour les autres, dans la grande majorité, les familles ont trouvé d'autres systèmes de garde.

LE COMPTE EST BON

- 103 élèves répartis dans les 4 classes de maternelle, soit autant qu'en 2013.
- 210 élèves répartis dans les 9 classes de primaire, soit 30 de moins qu'en 2013.
- L'ALP le plus fréquenté est celui du midi avec restauration (58 % des élèves de maternelle, 63 % des élèves de primaire).

© Fredy Sujono

Le Conseil municipal des Jeunes, version 2

Reconduire un conseil municipal des jeunes était l'un des objectifs du programme de campagne de l'équipe municipale actuelle. Le 6 novembre 2014, 147 jeunes votants, élèves de CE2 à la 3e, se sont rendus à la Salle des Fêtes pour élire ce second CMJ. Le principe était clair : choisir un garcon/une fille par classe.

Cela ne s'est pas passé tout à fait ainsi faute de candidats ou de candidates, notamment dans les classes de collège, mais la parité a été respectée. Au total 15 jeunes conseillers(ères) ont été élus(ues). Parmi eux trois « anciens » du premier CMJ : Maëline Collet, Lisa Grima et Thomas Noël du Payrat. *« J'avais envie de continuer,* assure Maëline, 10 ans, en CM2. *Il y a des actions à répéter et des expériences à poursuivre comme la Journée Citoyenne de l'an dernier, le nettoyage du village. »* Pour Daho, 10 ans en CM2, être élue, c'est *« pouvoir s'occuper du village. Faire des trottoirs pour les personnes âgées ou handicapées, par exemple. »*
Tous domiciliés à Aniane, ils sont mandatés pour deux ans et ont pour mission de s'approprier les contours et les modalités de fonctionnement d'un conseil municipal, de rencontrer d'autres conseils municipaux, d'étayer le diagnostic établi par le CMJ précédent et de faire aboutir ses projets. De définir enfin d'autres champs d'action possible au cours de leur mandat.

« FAIRE ÉVOLUER LE VILLAGE »

Aussitôt élus et tous dûment écharpés, les membres du CMJ se sont mis à l'œuvre, en planifiant d'abord leur réunion de travail mensuelle le mardi de chaque mois sauf en période de vacances scolaires.
Une première rencontre le 29 novembre leur a permis de faire le point sur ce qu'ils estimaient être leur rôle d'élus, d'échanger sur les projets qu'ils entendaient mener en lien avec la municipalité et de faire des propositions. Or des idées, ils n'en manquent pas !
Bien sûr, la création d'un skate-park – déjà dans les projets du premier CMJ – leur tient aussi à cœur. Mais, à l'épreuve des chiffres, ils admettent que *« ça coûte cher »* et que la priorité est peut-être ailleurs. Qu'il s'agisse d'embellir la place de la Liberté, d'aménager le village pour les personnes âgées, d'améliorer l'existant, de créer un mur pour graffeur, de mettre en sécurité l'ancien gymnase, ou encore d'ajouter d'autres jeux à ceux du jardin d'enfants, leur priorité semble bien de faire évoluer le village, de rendre la vie quotidienne plus agréable. Voire plus citoyenne : *« Le village est moyennement propre, c'est à cause des gens qui ne surveillent pas leurs animaux,* estime Ely 8 ans, en CE2. *Il faudrait qu'ils soient plus respectueux, et puis aussi il y en a, quand on leur dit bonjour, qui ne répondent pas… »*
Le 16 décembre lors de leur premier conseil, ils rencontraient le maire et ses adjoints.
A l'ordre du jour, entre autres, un certain nombre de questions sur les fonctions des uns et des autres. *« Le rôle du maire est d'être équitable »,* a noté consciencieusement Daho, *« Ce n'est pas un travail,* enchaîne Ely, *c'est une passion, une envie de faire des choses. »*
Et pour faire des choses, il faut aller sur le terrain. Explorer, repérer, diagnostiquer ce qui peut être amélioré, découvrir des lieux inconnus, inventorier ceux de notre patrimoine pouvant s'inscrire dans des projets de rénovation : voilà la mission qu'ils se sont fixée en se donnant rendez-vous le 10 janvier dernier pour un tour complet d'Aniane ●

Repérage dans les rues du village aux côtés de la déléguée à la citoyenneté et de la déléguée au patrimoine historique.

De gauche à droite : Maëline, Ely et Daho

© Zsolt Biczó - Fotolia

7 filles, 8 garçons

CE2 : Inès Raclot et Ely Salotti.
CM1 : Elisa Vinas, Maëlya Aniorte et Paulin Saint-Léger.
CM2 : Maëline Collet, Lucie Gil, Daho-Djhaï Patouillot, Axel Bories,Tom Pouget et Lucas Beaurain.
6e : Jules frilleux-Cayre.
4e : Arzhel Léger et Thomas Noël du Payrat.
3e : Lisa Grima.
Candidats arrivés en seconde position derrière les élus, invités à participer aux commissions de travail du CMJ : Provence Bruneau, Antoine Frilleux-Cayre, Camille Marre, Tao Noël du Payrat.

Les restaurants scolaires en sourdine

Faire descendre significativement les décibels. Voilà pour l'essentiel l'objectif des travaux entrepris dans les deux restaurants du groupe scolaire Louis Marres. Pour ce qui concerne celui de l'école élémentaire, ils ont démarré en juin 2014 pour être achevés à la rentrée. Avec juste un petit délai de retard de dix jours.
La mise aux normes acoustiques de cet espace s'est accompagnée d'un réaménagement général pour le rendre plus convivial, plus adapté à la fréquentation des élèves et aux activités périscolaires prévues dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.
Entrepris « haut niveau environnemental » sous la houlette du cabinet d'architecture Arnone, ce chantier prévoyait en plus du traitement acoustique des murs, sols et plafonds : l'abattage des cloisons, la création d'une salle de 80 m² dans une partie désaffectée (ce qui permet aujourd'hui de bénéficier d'une salle d'activités dédiée aux ALP), la réfection des sanitaires et toilettes pour handicapés, des douches pour les enfants et le personnel, la création de vestiaires, d'un espace de stockage, d'un bureau pour la responsable du restaurant Henriette Alboui, permettant de libérer une partie de la cuisine et de disposer d'une « chambre froide ». D'autres aménagements ont pu être intégrés, comme l'installation d'un nouveau bac évier et de robinetteries « économes ».
Résultat : un espace aéré, des lieux neufs, avec des couleurs chaudes et gaies et surtout moins de résonance. Pour Henriette dite Cacahuète : *« Ça améliore le service. Les enfants sont moins entassés, plus calmes, plus respectueux des lieux. C'est moins de stress pour eux et pour le personnel. »*
Au fait, combien sont-elles pour assurer l'accueil de quelque 150 bambins par jour ? 11 : 5 à un service, 4 à l'autre et 2 en cuisine ●

De gauche à droite : Henriette, Agnès et Stéphanie.

Il ne manque plus que la déco sur les murs.

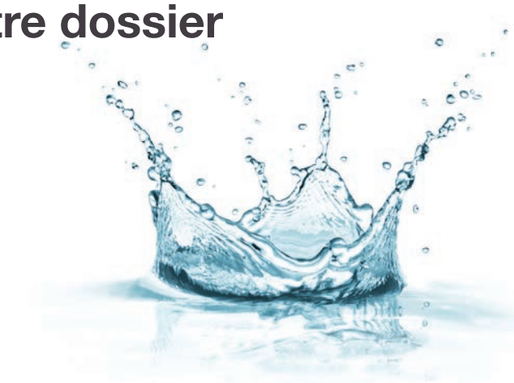

HISTOIRES d'eau

Entre pénurie d'eau durant la belle saison et trop-plein successif aux intempéries de l'automne, Aniane s'est confrontée en l'espace de quelques mois à deux phénomènes sans demi-mesure. Pour le premier, elle doit se doter urgemment des moyens d'assurer un approvisionnement sécurisé en eau de la population. Pour le second, l'affaire s'inscrit dans une réflexion plus large qui dépasse le simple constat de catastrophe naturelle.

Tout commence à la mi-mai, avec une baisse soudaine du débit de la source Saint-Rome. A vrai dire, celle-ci montrait déjà des signes de faiblesse relevés à l'occasion des niveaux effectués quotidiennement sur le captage par les services techniques. Incapable de fournir plus de 40 m³/h alors qu'il en faudrait plus du double, sa cote est voisine de celle qui peut être constatée un mois d'août. A la faiblesse de ses ressources s'ajoute une sécheresse précoce en ce début de printemps, liée à une absence quasi totale de pluies à l'automne précédent. Tous les secteurs d'Aniane sont plus ou moins impactés selon que le réseau est de type gravitaire ou en surpression.

Mais d'une manière générale, en ce 13 mai 2014, l'eau ne coule pas fort au robinet, et le niveau de la source baisse inexorablement.

APPEL À LA SOLIDARITÉ ET AU CIVISME

Pour faire face à ses besoins en eau potable, la commune fait appel à Gignac. Commencent alors des rotations journalières de camions citernes mis à disposition par le Conseil général pour renflouer la source autant que nécessaire. Parallèlement, il est fait appel à la solidarité et au civisme de chacun pour limiter sa consommation.

Des mesures de restriction de tous les usages de l'eau sont prises par arrêté municipal.

Et puis viennent aussi, par arrêté du président de l'ASA du canal de Gignac, d'autres mesures visant à sensibiliser la population sur une réelle pénurie. Toutes renforcées peu de temps après par des mesures applicables à l'ensemble du département, elles seront levées à la fin du mois octobre.

Par bonheur, Aniane dispose d'un forage de secours. Après analyses bactériologiques et chimiques jugées satisfaisantes par l'Agence régionale de la santé (ARS), il est mis en service le 21 mai.

Mais patratras ! Le 13 juin, survient un incident sur la pompe : *« C'était le jour,* se rappellent certains, *où nous n'avons pu nous laver qu'à l'eau minérale. »* A remplacer donc, cette pompe en place depuis 1992 et qui a peu fonctionné, par une nouvelle, immergée avec une capacité de rendement de de 45 m³ d'eau/heure.

Cela nécessitera l'arrêt du forage pendant 48 heures à la mi-juin, et en même temps l'installation d'équipements de suivi (sondes de niveaux, turbidimètres, compteur d'eau normalisé) tant sur le forage que sur la source : *« Ils seront transposables sur un futur éventuel forage »,* précise Gérard Quinta, premier adjoint aux Finances et aux Travaux.

GÉRER LA CRISE

Un forage de secours n'est jamais par définition que… de secours. A défaut de pouvoir obtenir un droit d'exploitation des autorités administratives et sanitaires, mais dans l'obligation de faire face à une situation d'urgence reconnue, la municipalité a donc décidé – sur les conseils de l'hydrogéologue du Conseil général – d'installer une unité d'ultrafiltration sur ce forage. Ce dispositif a été mis en place début septembre pour prévenir les problèmes liés à une ressource sujette à turbidité, peut-on lire dans les différents rapports afférents. *« Dans un contexte de crise, nous avons fait le choix le plus réaliste et le plus économique possible avec une location sur trois mois,* précise Gérard Quinta. *Sachant que nous sommes d'ores et déjà lancés dans des recherches à plus long terme pour assurer notre approvisionnement en eau. »*

Une installation qui est en tout cas tombée à pic à quelques jours des orages qui se sont abattus chez nous (lire en page 17) et auraient pu contraindre à une distribution d'eau en bouteille ●

Questions à...

Gérard Quinta, 1er adjoint

L'unité mobile d'ultrafiltration installée sur le forage de secours a été enlevée mi-janvier. Pourquoi ?

C'était une installation d'urgence pour approvisionner en qualité et quantité l'alimentation en eau potable de la population et anticiper les risques de turbidité liés aux intempéries qui nous arrivent régulièrement à l'automne. Cela dit, nous n'avons aucune autorisation d'exploitation de ce forage.

Pour quelle raison ?

L'Agence régionale de santé s'y oppose pour la raison essentielle qu'elle n'est pas une ressource pérenne ni protégeable à long terme.

Peut-on craindre une augmentation du prix de l'eau ?

S'il devait y avoir une augmentation, elle serait liée à l'interconnexion entre Aniane et Gignac et au prix de vente au m³ qui nous sera communiqué prochainement. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'en achetant de l'eau à Gignac, Aniane s'évitera de se trouver dans des situations de pénurie ou de turbidité qui sont sources de nuisance pour les habitants et qui se répercutent sur le budget communal.

EN chiffres

7 600 €

C'est le coût estimé d'une distribution d'eau en bouteille, à raison d'une bouteille par jour et par habitant sur une population de 2 880 personnes (avant recensement 2012 voir p 24).

22 200,57 €

C'est le coût TTC de l'installation sur le forage de secours de l'unité d'ultrafiltration intégrant la fourniture d'eau complémentaire et son transport, la pose et la main-d'œuvre.

900 M³ D'EAU/JOUR

C'est le pic de consommation d'eau atteint en août 2014 motivant l'appel à une grande vigilance de tous les citoyens. A mettre au regard des 540 m³ d'eau/jour consommés en décembre.

11 880 € TTC/MOIS

C'est le coût de location de l'unité d' ultrafiltration installée sur le forage Saint-Rome par Aquasource.

Chasse aux fuites

Entreprises par les services techniques, dans le cadre du schéma directeur de l'eau, la chasse aux fuites s'est accentuée avec le concours d'Hydrodiag et de ses écoutes au top. Menées la nuit de préférence pour mieux les « entendre », elles ont permis de localiser les fuites les plus signifiantes : avenue de Saint-Guilhem, rue du Mazel, lotissement Saint-Rome, avenue de Gignac à la hauteur des établissements Salles, camp de Sauve, rue du Fesc et ancien lavoir.

L'interconnexion en question

« L'interconnexion du réseau d'eau potable d'Aniane et de Gignac est la toute première pierre d'un projet réfléchi à l'échelle du territoire, rappelle Philippe Salasc. *Il s'agit bien à terme d'assurer un maillage entre les communes sujettes aux mêmes difficultés de ressources et d'approvisionnement que la nôtre, afin de garantir de façon pérenne les besoins en eau d'une population en constante augmentation. »*

L'objectif principal est d'alimenter la commune d'Aniane à partir de la ressource en eau de Gignac. Le scénario retenu est un acheminement qui partira du réservoir de la Combe Salinière (Gignac) jusqu'aux réservoirs de Saint-Rome à Aniane sur un linéaire d'un peu plus de 8 kilomètres. Le tracé empruntera la RD32 *via* le hameau du Mas de Navas à Gignac et le domaine de Capion à Aniane. Il bifurquera ensuite sur le chemin des Conquêtes avant de rejoindre la route de la Boissière par le Mas de Ramon, puis le chemin de Saint-Rome pour se connecter aux réservoirs.

Un projet qui s'impose

Cette opération a été jugée suffisamment importante et prioritaire pour que le Conseil général et l'Agence de l'eau s'engagent à la subventionner ensemble à hauteur de 60 % ; le coût estimé s'élevant à 3 154 566 € TTC, réfection des réseaux d'adduction comprise. *« Ces subventions seront versées au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Nous en perdrions le bénéfice si nous ne les réalisions pas »*, souligne Philippe Salasc. Mais si cette interconnexion s'impose, c'est aussi pour d'autres raisons majeures : *« Tant que nous ne sécuriserons pas l'approvisionnement en eau de la population, nous serons bloqués par la Direction départementale du Territoire et de la Mer dans tous nos projets d'urbanisme,* poursuit le maire. *Par ailleurs, l'Agence régionale de la santé ne veut plus entendre parler ni de la source ni du forage Saint-Rome au motif essentiel qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre protégeables à long terme ni adaptés aux besoins à venir. »*

Une convention de réciprocité

Ce qui est attendu de cette interconnexion fait l'objet d'une convention de vente signée avec la municipalité de Gignac : *« La fourniture a minima de 400 m³ d'eau/jour et au maximum de 1 000 m³/jour »*, explique Gérard Quinta. Notons que la canalisation prévue de l'une à l'autre des deux communes pour l'acheminement de l'eau pourra également alimenter Gignac dans le futur si la ressource disponible au nord d'Aniane le permet.

Six mois d'étude et un an de travaux ont été planifiés : *« L'interconnexion Aniane-Gignac sera effective courant 2016 »*, poursuit le premier adjoint.

Cette opération n'affranchit pas Aniane d'améliorer le rendement sur ses réseaux fuyards, de rechercher d'autres ressources et de poursuivre ses investigations sur des forages identifiés (lire ci-contre). Mais autant le savoir : si par bonheur certaines s'avéraient exploitables, il faudrait attendre pour le pouvoir la fin d'une procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) qui peut prendre cinq ans ●

Que d'eau, que d'eau !

Quatre épisodes cévenols à l'automne 2014 ont frappé au total 235 communes de l'Hérault dont Aniane déclarée en état de catastrophe naturelle.

Quelques ponts ont souffert dans le département. Parmis eux, celui sur le Gassac entre Aniane et Gignac. A cause des orages, le lit de la rivière s'est creusé et un des pieds du pont a été endommagé sur deux mètres de profondeur et près de quatre de hauteur. Des plongeurs ont été missionnés pour effectuer un relevé des dommages. Les travaux de confortement ont été réalisés pour un montant de 290 000 € financés par le département.

Autres dégâts à la station d'épuration. Le Corbières est sorti de son lit et a emporté le portail, le branchement, le chemin d'accès. La Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) est venu constater.

Des chemins communaux ont également été endommagés : les chemins de Gassac, de Tounet, des Causses, des Bruyères Basses, de Pouranque, des Trois Crouzettes. Le total estimé des réparations s'élève – STEP comprise – à 278 638,80 € TTC pris en charge par le Conseil général, la région, l'Agence de l'eau l'Etat et l'assurance.

A noter que le solde 2014 de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) accordée par l'Etat a été entièrement dédié aux communes touchées par les intempéries ●

Recherches d'autres ressources et amélioration de rendement des réseaux d'eau

Les recherches entreprises sur d'autres ressources locales en eau se poursuivent. Le département finance un programme planifié intégrant :

- la poursuite des investigations sur les forages actuels des Mattes et de Saint-Rome. But recherché : améliorer la capacité et la qualité de débit.
- la recherche de ressources potentiellement exploitables : la veine de Barrat, le long du ruisseau de Gassac vers la Boissière, ainsi que la veine alimentant la source de la Tanne au sud-ouest du village vers la station d'épuration.
- l'amélioration du rendement sur les réseaux fuyards : avenue de Gignac, route de Saint-Guilhem, bd Félix Giraud. Programmée pour fin 2015, cette opération est suivie conjointement avec l'Agence de l'eau.

De haut en bas,
le Corbières au niveau du pont de l'Ardiman.
Le chemin allant d'Aniane à l'église Saint-Sylvestre

Arts de vivre

Des expositions d'art contemporain, du Street et du Land Art dans les rues, des concerts, du trapèze volant, un festival de théâtre sur trois jours… Au total, seize rendez-vous tout public autour des arts vivants et plastiques ont été programmés en 2014 sans compter les manifestations festives organisées par les associations. Du Carnaval aux Féeries de Noël en passant par les Journées du Patrimoine et l'exposition du Centenaire de la guerre 14-18, Aniane a affiché complet !

Flash back

1. DES « RÊVES DANS LE SABLE »

Cette performance poétique et ses incroyables dessins proposés lors du festival Saperpilopette fait salle comble (140 entrées à la Salle des Fêtes). Elle est couplée à une séance d'initiation animée par sa créatrice rassemblant une vingtaine d'enfants à la bibliothèque.

2. LAND & STREET ART

La toute première exposition à ciel ouvert de Land Art organisée en partenariat avec les associations l'Etabli et Vivre à Aniane, suivie de l'exposition « Société de consumation » des grapheurs Jeaze et Psico aux Pénitents (1 500 visiteurs en un mois).

3. ANIANE EN SCÈNES

8 représentations, 2 ateliers dédiés au jeune public, 6 troupes théâtrales et l'école Trapézia d'Aniane, (1 600 entrées sur 3 jours).

UNE PROGRAMMATION ÉCLECTIQUE, LUDIQUE ET OUVERTE

Encore en cours d'affinage, le programme culturel 2015 présenté en Conseil municipal le 6 décembre dernier s'inscrit dans la continuité du précédent. Il s'agit essentiellement de proposer des manifestations favorisant l'ouverture, le dialogue, la mixité et les échanges toutes générations. En lien avec les partenaires institutionnels comme l'Agence Cœur d'Hérault, la Communauté de Communes, le Conseil général, et avec l'appui des associations locales, il s'agit de permettre à tous les publics, notamment les jeunes, d'être pleinement acteurs d'un événement culturel générateur de bien-vivre. La forte mobilisation de ces publics en 2014 est liée à la notoriété de certains artistes, compagnies et troupes locaux. Elle l'est également à la programmation de festivals de renommée comme Saperlipopette, les Nuits Couleurs, Radio France. Elle doit beaucoup enfin à la promotion active de ces événements auprès de la jeune génération *via* le service Jeunesse, les écoles, le Centre de Loisirs, le Pôle Ados, la bibliothèque municipale et autres partenaires associatifs particulièrement investis dans la vie culturelle du territoire. Par ailleurs, le soutien apporté par la Communauté de Communes en mettant à la disposition de la municipalité la cour d'honneur et l'ancienne chapelle de l'abbaye pour les représentations du festival Aniane en Scènes a contribué au succès manifeste de sa seconde édition ●

> « Ne pas donner aux gens ce qu'ils aiment, **mais ce qu'ils pourraient aimer. »**
> Jacques Chancel

« Aniane en Scènes »

3e édition

Comme l'année dernière, ce festival se déroulera sur trois jours, les 27, 28 et 29 août 2015. Mais pourquoi donc le théâtre ? *« Parce qu'il déroute »*, pourrait-on résumer. Parce qu'en ces temps où de multiples écrans, virtuels ou différés s'interposent dans nos relations, le théâtre reste l'un des derniers refuges du dialogue, du tête-à-tête et du corps à corps*. Si l'édition 2014 d'Aniane en Scènes a rencontré un vif succès, c'est parce que ce festival est conçu pour coupler les représentations à des animations de rue, des stages, des ateliers, et qu'il constitue un événement fédérateur contribuant à créer un espace collectif où chacun a sa place. Pour renforcer la dynamique lancée autour du théâtre, la municipalité s'associe officiellement à la Cie Dell Improvviso afin de bénéficier de son soutien artistique, logistique et technique ainsi que de son appui en termes de diffusion. *« Nous nous engageons,* explique Luca Franceschi, son directeur, *à valoriser la ville d'Aniane lors de nos tournées et à assurer son rayonnement sur le territoire national. »* ●

* Lu dans *« Panser » ou repenser la culture,* de Jean-Michel Leterrier, éditions Les Points sur les I.

3 questions à...

Christine Tissot, adjointe à la Communication & Culture, et Vie associative

Vous envisagez la création d'un comité consultatif dédié aux associations culturelles et festives. Comment voyez-vous la vie associative à Aniane ?

Les associations sont une force vive au cœur de la vie sociale, culturelle et citoyenne de notre commune. Voilà pourquoi nous leur donnons les moyens de développer leurs actions : subventions, mise à disposition de locaux, assistance technique, relais de communication.

Qu'attendez-vous de ce comité ?

C'est un espace d'échanges, de recherche d'alternatives, de propositions. Certains ont évoqué lors de la réunion préparatoire à sa constitution la création d'une association des associations. Pourquoi pas. Pour l'heure, il s'agit d'entendre les attentes des uns et des autres et de rechercher ensemble les moyens de valoriser des initiatives qui peuvent aller de pair avec celles de la municipalité. Nous soutenons les associations, nous avons aussi besoin de leur investissement pour accompagner des projets qui visent tous à renforcer le lien social. La foire aux associations, les marchés nocturnes, des repas de quartiers, une fête des voisins, une journée des métiers sont autant d'occasions à saisir.

Et aux artistes anianais quelle place leur accordez-vous ?

Un collectif d'artistes est représenté dans ce comité. En attendant de mettre les Pénitents à leur disposition, nous leur proposons d'occuper... la rue ! Cela ne va pas de soi, mais une dizaine d'entre eux ont joué le jeu lors de la Journée du Patrimoine, et cela a été bien accueilli par le public. D'autres espaces d'expression sont possibles : un marché des artistes par exemple, le marché du livre qui sera organisé cette année et même les marchés nocturnes. Après tout, en mettant les œuvres de Léonard de Vinci au grand jour et à portée de regard au quotidien, les Italiens ont inventé… la Renaissance ●

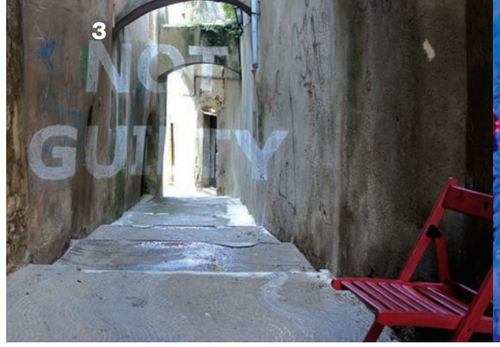

© Daniel Kuentz

© Daniel Kuentz

1. RASSEMBLEMENT PACIFISTE

Au monument aux morts le 23 novembre pour la réhabilitation collective des fusillés pour l'exemple de la guerre 14-18.

© Thérèse Robert

2. CENTENAIRE 14-18

Pour le devoir de mémoire et sa transmission, 8 jours d'exposition de collections privées, organisés par les Anciens Combattants, la municipalité et la bibliothèque. Exposition visitée par les classes de CP et CM1.

3. JOURNÉE PATRIMOINE

Balade contée à la rencontre des artistes anianais, visite de l'abbaye, découverte de l'orgue de Saint-Sauveur et dégustation des vins du terroir au Jardin Saint-Rome : plus de 300 personnes dans les rues.

4. FÉERIES DE NOËL

La plus grande crèche animée de France, des marchés et parades de Noël pendant 4 semaines et un record de fréquentation dépassant les 40 000 visiteurs selon les organisateurs.

La bibliothèque, sa vie son œuvre

Exceptées celles de Saint-André-de-Sangonis, Gignac, Saint-Pargoire, Le Pouget et Montarnaud qui disposent d'un personnel strictement affecté à leur gestion, les autres bibliothèques du réseau de lecture publique sont animées par des bénévoles. C'est le cas de la bibliothèque d'Aniane. Avec cinq bénévoles pour la faire fonctionner : Chantal, Jeannine, Cécile, Mireille et Roger. *« A vrai dire*, estime Mireille, passée maître dans l'art de recouvrir les livres, *tout tourne autour d'une personne centrale indispensable, c'est-à-dire Chantal. »* Dont acte. Mais que font-ils ces bénévoles qui consacrent en moyenne 5 heures de leur temps par semaine sur les trois demi-journées d'ouverture de la bibliothèque municipale ? Ils réceptionnent les livres, les enregistrent, les étiquettent, les classent par genre et les rangent en rayons, c'est le B.A BA. Reste à accueillir le public, à conseiller ceux qui le désirent, à gérer les adhésions, à assurer la réservation des documents du réseau qui en compte environ 120 000, CD et DVD compris. Il faut encore renouveler un fonds de près de 5 000 bouquins ; une opération musclée répétée trois fois dans l'année lors du passage du bibliobus. *« En gros,* explique Roger, *il s'agit à chaque fois de descendre de l'étage près de 500 livres, de les classer par ordre alphabétique et code, puis d'en remonter tout autant livrés par le bibliobus. »* Ceci n'exclut pas les expéditions bi-annuelles chez Sauramps pour étoffer le stock.

Une dynamique à soutenir

« Il faut aussi faire vivre ce lieu » assure Chantal qui a suivi une formation d'agent de bibliothèque et assume des fonctions de bibliothécaire à part entière, avec au minimum une dizaine d'heures de permanence par semaine. D'où les petits-déjeuners du samedi matin, des séances de dédicaces avec nos écrivains d'ici, la réception de spectacles proposés tantôt par la Communauté de Communes comme Musi spectacle, tantôt par la médiathèque départementale (Babar en 2013) ou organisés par la bibliothèque elle-même comme La Fée des Neiges ou encore Robolototo et Tartatouille dédiés aux jeunes enfants. Sans compter les ateliers créés à l'occasion du festival Saperlipopette, les conférences-spectacles comme celle organisée sur Léo Ferré, l'accueil des scolaires…

« La bibliothèque est le seul lieu public où l'accès à internet est gratuit, et l'endroit où se rendent en priorité les nouveaux habitants tout de suite après la mairie », relève Jeannine. Pourtant, elle partage avec d'autres, des problèmes identifiés par une étude récente lancée par la CCVH auprès du public : exiguïté, absence d'un point d'accueil pour les jeunes, offre insuffisante pour ce public, inaccessibilité pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, et enfin une amplitude horaire inadaptée à la demande d'ouverture le soir après le travail et le samedi après-midi. Sur ce dernier point, toute la question est de savoir où s'arrête le bénévolat, suggère Mireille : *« Il arrive un moment où, à trop compter sur lui, on peut craindre que la bibliothèque n'existe plus faute de combattants. »* Aïe ! ●

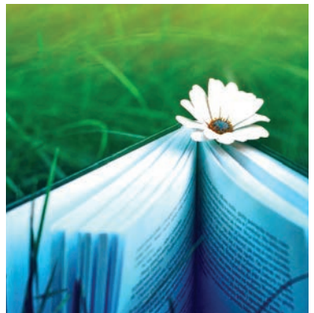

Les Pénitents
à cœur ouvert

Entreprises en septembre dernier dans le cadre d'une mission scientifique soutenue par la conservation régionale des Monuments historiques et la DRAC de Montpellier, les fouilles vont reprendre aux Pénitents en juin.

A pied d'œuvre, une équipe du Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en méditerranée (LA3M) qui associe le CNRS et l'Université d'Aix-Marseille. Dirigée par Laurent Schneider, directeur de recherche au CNRS, l'opération a été confiée à David Ollivier, archéologue, assistant ingénieur appartenant au même laboratoire. A la brouette, à la pelle, à la truelle et au pinceau, un petit bataillon de chercheurs (euses) en formation venus des universités de Montpellier, Bordeaux, Aix-Marseille, et dans leur rang des bio-anthropologues (spécialistes des os humains) issus des facultés de médecine. Autant le préciser : ce ne sont pas des blouses blanches confinés dans leur laboratoire mais des fouineurs enthousiastes, attentifs au partage des connaissances et aux rencontres avec les habitants.

Mais que cherchent-ils donc ? La mission qui leur est donnée élargit la question de l'origine du monastère (l'abbaye) à la naissance du bourg d'Aniane. En clair, la chapelle que l'on peut voir aujourd'hui – ancienne église Saint-Jean-Baptiste – est un édifice qui a plus de mille ans et qui a été considérablement remanié au fil des siècles, notamment après les guerres de religion des années 1560-80. *« C'est l'histoire de ces remaniements que nous tentons de décortiquer pour pouvoir remonter jusqu'à l'époque de Charlemagne, de Wittiza/Benoît et de Guilhem de Gellone »*, explique Laurent Schneider, qui dirige aussi les fouilles de l'abbaye.

PLUS DE 1 000 ANS D'HISTOIRE À DÉCOUVRIR

Aux Pénitents, les fouilles ont déjà permis de retrouver le chevet primitif (IX-XIe s.) de l'église Saint-Jean, de découvrir de nombreuses tombes médiévales associées aux populations qui se sont installées autour du monastère, et de mettre en évidence des sépultures privilégiées (prêtres et nobles) implantées devant le nouvel autel du XVIIe s. Il s'agit maintenant de poursuivre leur étude et de compléter les reconnaissances qui permettront d'identifier les vestiges de la première église. *« Celle-ci n'était alors qu'un sanctuaire de pont, associé au franchissement du ruisseau de Corbières »*, a précisé Laurent Schneider au cours des deux journées portes ouvertes qu'il a animées à la fin de l'été devant plus d'une centaine de participants à chaque fois ●

Pré de la ville, un projet... sans complexe

« Qu'il soit tourné vers la compétition ou le loisir, le sport contribue au bien-vivre d'un village, à une dynamique collective et fraternelle. » Fort de cette conviction, Patrick Charpentier, délégué au Sport, a mis en place un comité consultatif réunissant les représentants des associations sportives, notamment celles occupant l'espace du Pré-de-la-Ville. S'est alors engagé un travail de concertation afin d'élaborer un projet de rénovation et surtout de mise aux normes du complexe sportif. *« Début janvier, j'ai rencontré au Pré-de-la-Ville le bureau d'étude spécialisé SERI, pour étudier la faisabilité d'un projet en six phases que je souhaite dérouler pendant la durée de mon mandat, sans prioriser forcément l'une ou l'autre. Tout dépend de la topographie et surtout des subventions que nous pouvons attendre»,* explique Patrick Charpentier.

- Phase 1 : rénovation des vestiaires aux normes fédérales, sécuritaires et sanitaires. Création d'un Club House d'environ 50 m² ainsi que d'un WC public / handicapés.
- Phase 2 : création d'un terrain de football en synthétique aux normes fédérales niveau 5*.
- Phase 3 : déplacement du terrain multisports (PEPS) et création d'un ensemble sportif destiné au skate, patins à roulettes, rollers, vélo BMX.
- Phase 4 : création d'un 3e terrain de tennis en lieu et place de l'ancien PEPS, rénovation des 2 terrains existants, création d'un mur d'entraînement tennis.
- Phase 5 : création d'un mur d'entraînement pour le tambourin, avec pose de filets de protection.
- Phase 6 : plantation de certaines essences et aménagement des berges du Corbières confiés au CFA d'Agropolis.

Certes, reconnaît le délégué au Sport, ce projet est ambitieux. *« Il faut rester réaliste,* insiste t-il, l*es finances locales seront déterminantes ainsi que les subventions attendues.»* Il compte sur celles qui pourraient être accordées par le Département, la Région, l'Etat par l'intermédiaire du ministère aux Sports, certaines fédérations sportives, l'UEFA pour les terrains, la FIFA pour certaines structures, la FFF qui a mis en place le dispositif « Horizon bleu ». En attendant, Patrick Charpentier garde en tête ce propos de Dan Millman grand sportif américain et auteur du *Guerrier pacifique* : *« Le secret du changement c'est consacrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien. »* ●

* Niveau 5 : installation utilisée pour les compétitions régionales, championnats nationaux jeunes et féminins.

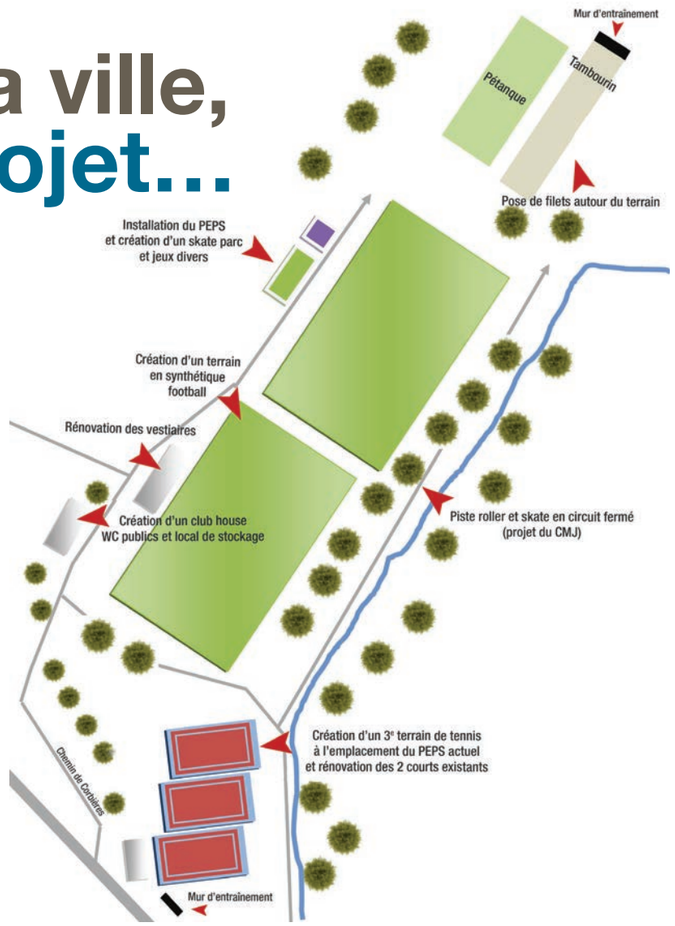

Repères

T OÙ ?

Plus facile à prendre en main que les plans figurant sur nos panneaux de signalisation, un plan de ville de poche va fleurir au printemps. Sa réalisation a été confiée à la société AF Communication. De nombreux commerçants, vignerons, entreprises locales y ont participé. Les 3 000 premiers exemplaires seront disponibles chez eux, ainsi que dans les points d'accueil de l'Office de Tourisme et bien sûr en mairie.

… ICI !

Souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, mieux accueillir les touristes, donner les informations du quotidien, informer sur la vie associative sportive, sociale culturelle et pratique… Le livret d'accueil *Bienvenue à Aniane* est en cours de réactualisation. Parution prévue en mars/avril.

des Naissances

Baptiste, Gabriel Amat
né le 8 octobre 2013 à Montpellier, fils de Brice Amat et de Julie Rodriguez.

Iris, Élise Pisani
née le 10 novembre 2013 à Montpellier, fille de Thibaut Pisani et de Valéry Lapiowski.

Diego, Pascal, Pierre Luis
né le 10 janvier 2014 à Montpellier fils de Vincent Luis et de Anne-Laure Julien.

Olivia, Lisa Fantuz
née le 13 janvier 2014 à Montpellier, fille de Ludovic Fantuz et de Joselyne Trapp.

Fabio, Innocent Guyot
né le 25 janvier 2014 à Montpellier, fils de Ghislain Guyot et de Sophie James.

Diego Bertulessi
né le 09 mars 2014 à Montpellier, fils de Nicolas Bertulessi et de Mélanie Averlant.

Ulysse, François, Dominique Bruno
né le 11 mars 2014 à Montpellier, fils de Roman Bruno et de Mathilde Parisot.

Eva, Lillian, Placella Almeida
née à Montpellier le 21 mars 2014, fille de Rodrigo De Almeida et de Sarah Placella.

Marius, Alexandre Ghia
né le 21 mars 2014 à Montpellier, fils de Luc Ghia et de Aurélie Le Gallee.

Mila Grosbois
née le 30 mars 2014 à Montpellier, fille de Vladimir Grosbois et de Eve Miguel.

Lina, Frida, Marie Baron
née le 4 avril 2014 à Montpellier, fille de Olivier Baron et de Laura Di Rosa.

Lysia Kaufmann
née le 29 mai 2014 à Béziers, fille de Julien Kaufmann et de Mallory Sergent.

Louis, Charles Garrigues
né le 23 juin 2014 à Montpellier, fils de Samuel Garrigues et de Bénédicte Van Ruyskensvelde.

Théo, Daniel, Eric Dollfus
né le 16 juillet 2014 à Montpellier, fils de Thibault Dollfus et de Eva Kvot.

Livia, Roxane Gimenez
née le 26 juillet 2014 à Montpellier, fille de Eric Gimenez et de Laetitia James.

Giulia, Nadine, Véronique Bertolino
née le 3 août 2014 à Montpellier, fille de Emily Hernandez et de Sébastien Bertolino.

Kryss, François, Marius Delmas
né le 2 août 2014 à Montpellier, fils de Christophe Delmas et de Lauryne Aniorte.

Mélodie, Rose Mettra
née le 3 août 2014 à Sète, fille de Grégoire Mettra et de Nelly Flores.

Nina, Manon, Faustine Mastrantuono
née le 7 août 2014 à Montpellier, fille de Fabien Mastrantuono et de Violène Lupi.

Damien, Jean, Bernard, Marie Brun Gusmaroli
né le 1er septembre 2014 à Montpellier, fils de Brice Brun et Sophie Gusmaroli.-

Thimba, Tobago Jennings
né le 23 septembre 2014 à Montpellier, fils de Nicholas Jennings et de Christelle Duclos

Axel, Christophe, Christian Cazorla
né le 9 octobre 2014 à Montpellier, fils de Yoan Cazorla et de Julie Alsina.

Arthur Villaret
né le 14 octobre 2014 à Montpellier, fils de Thibault Villaret et de Chrystelle Rieg.

Victor, Sacha Delahaye
né le 17 octobre 2014 à Montpellier, fils de Didier Delahaye et de Vanessa Mazenq.

Lya, Véronique, Françoise Enjalric
née le 26 octobre 2014 à Montpellier, fils de Franck Enjalric et de Aurélie Pages.

Pablo, Florian Bonnaud
né le 5 novembre 2014 à Montpellier, fils de Florian Bonnaud et de Fabienne Lopez:

Lyssia, Isalyne Miguel
née le 5 novembre 2014 à Montpellier, fille de Jonathan Miguel et de Laetitia Bortuzzo.

Adrien, Lucas Boutiche
né le 13 novembre 2014 à Montpellier, fils de Ali Boutiche et de Sandrine Azzopardi.

La municipalité leur souhaite bienvenue et présente ses félicitations aux parents.

des *Mariages*

Richard Galera et Nicole Martin
mariés le 12 octobre 2013 par Philippe Salasc, maire, assisté de Gérard Quinta, 1er adjoint.

Stéphane Grenier et Fernand Martin
mariés le 9 novembre 2013 par Philippe Salasc, maire, assisté de Gérard Quinta, 1er adjoint.

Julien Guillot et Hélène Jourda
mariés le 14 décembre 2013 par Philippe Salasc, maire, assisté de Gérard Quinta, 1er adjoint.

Marie Arlandon et Mohammed El Amin Ouail
mariés le 28 février 2014 par Philippe Salasc, maire, assisté de Christine Tissot, 4e adjointe.

Benjamin Pouget et Sophie Poujade
mariés le 5 juillet 2014 par Gérard Quinta, 1er adjoint, assisté de Fabienne Servel, 6e adjointe.

Fabien Perni et Marie-Ange Legrand
mariés le 5 juillet 2014 par Gérard Quinta, 1er adjoint, assisté de Florence Odin, 2e adjointe.

Christophe Compiano et Tiffany Sufianu
mariés le 12 juillet 2014 par Philippe Salasc, maire, assisté de Christine Tissot, 4e adjointe.

Jean-Noël Dodane et Edith Toulemonde Le Ny
mariés le 6 décembre 2014 par Gérard Quinta, 1er adjoint, assisté de Jean Pierre Bouvier, 3e adjoint.

Julien Gendron et Henri Marino
mariés le 10 août 2013 par Philippe Salasc, maire, assisté de Gérard Quinta, 1er adjoint:

Patrick Charpentier et Jeannine Dalby
mariés le 16 août 2013 par Philippe Salasc, maire, assisté de Gérard Quinta, 1er adjoint:

Matthieu Van-Ruyskensvelde et Olivia Gil
mariés le 28 février 2014 par Philippe Salasc, maire, assisté de Christine Tissot, 4e adjointe.

Jérôme Grasset et Sophie Portalier
mariés le 2 août 2014 par Philippe Salasc, maire, assisté d'un membre de la famille.

Mickaël Raclot et Ophélie Gilles
mariés le 2 août 2014 par Philippe Salasc, maire, assisté de Christine Tissot, 4e adjointe.

Vincent Di Dio et Alisson Esmans
mariés par Philippe Salasc, maire, assisté de Véronique Viguier, conseillère municipale.

Fabrice Laurent et Hurden Andoungou Igondjo Gango
mariés le 23 août 2014 par Philippe Salasc, maire, assisté de Françoise Malfait d'Arcy, conseillère municipale.

Yannick Crouzet et Karine Planque
mariés le 30 août 2014 par Jean-Pierre Bouvier, 3e adjoint, assisté de Patrick Charpentier, conseiller municipal.

William Barry et Sylvie Aniorte
mariés le 6 septembre 2014 par Gérard Quinta, 1er adjoint, assisté de Lauryne Aniorte, conseillère municipale.

La municipalité présente ses meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

des Décès

Enwer Lalai
décédé le 11 avril 2014 à Montpellier à l'âge de 81 ans.

Jean Forgue
décédé le 15 août 2013 à Paris 13ème à l'âge de 88 ans.

André Pourtalès
célibataire, décédé le 8 octobre 2013 à Aniane, à l'âge de 78 ans.

Marguerite Betou
veuve Villaret, décédée le 14 octobre 2013 à Saint Bauzille de la Sylve, à l'âge de 100 ans.

Joseph Soro
décédé le 22 octobre 2013 à Frontignan, à l'âge de 94 ans.

Emile Pastor
décédé le 21 octobre 2013 à Montpellier, à l'âge de 81 ans.

Andrée Noguès
épouse de Guy Souvairan, décédée à Aniane le 6 novembre 2013, à l'âge de 81 ans.

Valentine Bourdet
décédée à Nîmes, à l'âge de 84 ans.

LE CHIFFRE

2 927

C'est la population légale de la commune au 1er janvier 2015.

(Source : Insee/ Recensement de la population 2012)

Fulgencio Diaz
veuf de Maria de la Cruz Manzanarès, décédé le 26 novembre 2013 à Aniane, à l'âge de 98 ans.

Denis Soullier
veuf de Rozeline Galibert, décédé le 30 novembre 2013, à l'âge de 85 ans.

Michel Duplessis-Kergomard
époux d'Annie Lunel, décédé à Aniane le 17 décembre 2013, à l'âge de 85 ans.

Nicole Goulais
épouse de Gilbert Ploquin, décédée le 19 décembre 2013 à Aniane, à l'âge de 71 ans.

Louis Bernabe
époux de Marie-Claire Mergey, décédé le 23 décembre 2013 à Aniane, à l'âge de 92 ans.

Rodolphe Magnes
époux de Joséphine Matosas, décédée le 25 décembre 2013 à Montpellier, à l'âge de 58 ans.

Yves Alonso
époux de Lucette Salert, décédé le 30 décembre 2013 à Aniane, à l'âge de 85 ans.

Denise Mézier
décédée le 1er janvier 2014 à Pézenas, à l'âge de 89 ans.

Georges Caumel
époux de Suzanne Bétou, décédé le 21 janvier 2014 à Aniane, à l'âge de 91 ans.

Manuel Montoro Carrillo
époux de Isabel Lazaro Sanchez, décédé le 23 janvier 2014 à Montpellier, à l'âge de 87 ans.

Jean-Paul Durand
époux de Ginette Bonniol, décédé le 28 janvier 2014 à Montpellier, à l'âge de 88 ans.

Roger Peylhard
veuf de Paulette Faure, décédé le 31 janvier 2014 à Aniane, à l'âge de 99 ans.

Titouan Balester
décédé le 2 février 2014 à Montpellier, à l'âge de 4 ans.

Robert Fons
veuf de Eulalie Theule, décédé de 11 février 2014 à Clermont-l'Hérault, à l'âge de 83 ans.

André Sanchez
époux de Berthe Peiro, décédé le 8 février 2014 à Castelnau le Lez.

Carmen Blas
veuve de Antoine Técles, décédée le 14 février 2014 à Aniane, à l'âge de 82 ans.

Élisabeth Guerin
épouse de Jacques Brioix, décédée le 6 mars 2014 à Aniane, à l'âge de 65 ans.

Georgette Galhac
décédée le 22 mars 2013 à Lodève, à l'âge de 89 ans.

Pierre Leques
époux de Marie-Jeanne Giner, décédé le 27 mars 2014 à Montpellier, à l'âge de 88 ans.

Eulalia Lopez
veuve de José Andreu, décédée le 29 avril 2014 à Montpellier, à l'âge de 94 ans.

Maria Soto
veuve Pociello, décédée le 4 mai 2014 à Montpellier, à l'âge de 92 ans.

Arlette Hugon
veuve de Noël Bamière, décédée le 6 mai 2014 à Aniane, à l'âge de 93 ans.

Gabrielle Dapot
épouse de Georges Delpuech, décédée le 11 mai 2014 à Aniane, à l'âge de 92 ans.

Raymonde Soufflot
veuve d'Hubert Lanord, décédée le 24 mai 2014 à Montpellier, à l'âge de 89 ans.-

Colette Berlet
décédée le 25 mai 2014 à Aniane, à l'âge de 64 ans.

Emmanuel Pla
décédé le 28 mai 2014 à St Jean de Fos, à l'âge de 103 ans.

Michel Frémont
décédée le 12 juin 2014 à Agde, à l'âge de 80 ans.

Jacques Duglou
décédé à Montpellier le 20 juin 2014, à l'âge de 80 ans.

Édouard Quinta
époux de Georgette Granier, décédé le 30 juin 2014 à Aniane, à l'âge de 81 ans.

Bernadette Angot
Épouse de Daniel Puig, décédée le 3 juillet 2014 à Aniane, à l'âge de 90 ans.

Karim Berraho
décédé le 11 juillet 2014 à Aniane, à l'âge de 48 ans.

Danièle Canac
divorcée de René Pla, décédée le 11 juillet 2014 à Aniane, à l'âge de 53 ans.

Fabrice Sorbs
décédé le 27 juillet 2014 à Aniane, à l'âge de 38 ans.

Denise Papelard
épouse Licata, décédée le 31 juillet 2014 à Montpellier, à l'âge de 88 ans.

Claude Jammes
époux de Yvette Sanier, décédé le 19 août 2014 à Aniane, à l'âge de 82 ans.

Régine Martinez
épouse de Jean-Louis Poujade, décédée le 25 août 2014 à Aniane, à l'âge de 53 ans.

Jeanne Thirion
épouse de Jean Braujou, décédée le 21 août 2014 à Montpellier, à l'âge de 88 ans.

Martial Duplouich
époux de Marie-José Amaré, décédée le 9 septembre 2014 à Lodève, à l'âge de 62 ans.

Yvette Sanier
veuve de Claude Jammes, décédée le 18 septembre 2014 à Aniane, à l'âge de 80 ans.

Germaine Aubert
veuve Chaucot, décédée le 23 septembre 2014 à Arboras, à l'âge de 94 ans.

Marie-Thérèse Delmas
décédée le 22 octobre 2014 à Aniane, à l'âge de 94 ans.

Paolo Benigno
époux de Clémente Almarcha, décédé le 23 octobre 2014 à Saint-André-de-Sangonis, à l'âge de 84 ans.

José Gros
époux de Francette Tronc, décédé le 7 novembre 2014 à Castelnau-le-Lez, à l'âge de 70 ans.

Michel Allary
Divorcé de Monique Pardaillé, décédé le 13 novembre 2014 à Castelnau-le-Lez, à l'âge de 79 ans.

Marie-Cécile Ancourt
Divorcée d'Alain Bourbier, décédée le 23 novembre 2014 à Montpellier, âgée de 64 ans.

Louise Campinchi
Veuve d'Alexandre, Marc Villa, décédée le 2 décembre 2014 à Aniane, à l'âge de 88 ans.

Régina Marelli
Veuve de Thomas Jover, décédée le 18 décembre 2014 à Montpellier, à l'âge de 92 ans.

Émilie Guizard
décédée le 28 décembre 2014 à Aniane, à l'âge de 90 ans.

* Mise à jour au 5 janvier 2015

VOS INFOS QUAND IL FAUT

Sur le site www. ville-aniane.com

Régulièrement mis à jour, le site d'Aniane vous permet :

- de vous abonner à la newsletter **Tout savoir à Aniane**, et recevoir chaque mois des informations sur la vie municipale, la vie culturelle, associative et sportive, les offres d'emploi…
- de vous exprimer sur le forum **A vous la parole** (en page d'accueil du site).

Par mail

Il vous suffit de transmettre votre adresse e-mail au service Communication & Culture (com.aniane@gmail.com. Tél : 04 67 57 63 91) ou de vous abonner à la newsletter pour recevoir en exclusivité des informations liées aux travaux, interventions d'urgence dans le village, intempéries…

Dans nos publications

Elles sont téléchargeables sur le site d'Aniane et disponibles dans les points d'accueil de la mairie et de la conciergerie

- **Le livret d'accueil** Bienvenue à Aniane. En cours de réactualisation pour une parution au printemps 2015.
- **Le livret culturel** pour connaître les spectacles programmés durant la saison culturelle.
- **Le livret Aniane en Scènes** publié pour le festival de théâtre d'Aniane.

Le bulletin municipal

Le Fil d'Aniane est le bulletin d'information de la commune. Il est distribué 3 fois par an, consultable dans les points d'accueil de la mairie et dans certains magasins. Il est également téléchargeable sur le site d'Aniane.

Des panneaux d'affichage situés sur les principales places de la ville ainsi qu'à l'accueil de la mairie contiennent les informations qui vous sont utiles. La mairie diffuse également des messages d'informations par haut-parleurs.